



Option1 Inhumation pleine terre
Cimetière de Bardines ou des Trois Chênes

MAIRIE DE SOYAUX Service Affaires Funéraires
235 Avenue du Général de Gaulle

16800 SOYAUX
FRANCE

N° client : Mairie de

Tél : 05 45 97 83 50

Mail : etat.civil@mairie-soyaux.fr

Devis n°0000000343 établi le 06/12/2021

Désignation	MT TTC	TVA
Organisation et démarches		
# Organisation des obsèques y compris les démarches administratives.	130,00	2
TOTAL Organisation et démarches	130,00	
Transport avant mise en bière		
* Prise en charge du corps sur lieu de décès et transport du corps avant mise en bière, hors réquisition.	150,00	3
TOTAL Transport avant mise en bière	150,00	
Dépôt en chambre funéraire		
# Admission et la conservation du corps en chambre funéraire après réquisition week-end, jours fériés ou hors période et utilisation case réfrigérée.	110,00	2
TOTAL Dépôt en chambre funéraire	110,00	
Cercueil - Mise en bière et fermeture		
* Fourniture d'un cercueil sur le lieu indiqué par la commune, cuvette intérieur et capiton premier modèle.	730,00	2
* Mise en bière avec livraison du cercueil sur le lieu indiqué par la commune.	110,00	2
TOTAL Cercueil - Mise en bière et fermeture	840,00	
Transfert après mise en bière		
* Forfait de transport après mise en bière	150,00	3
TOTAL Transfert après mise en bière	150,00	
Cérémonie		
# Personnel en tenue pour l'ensemble du convoi	460,00	2

Désignation	MT TTC	TVA
* Mise à disposition d'un véhicule funéraire	310,00	3
TOTAL Cérémonie	770,00	
Inhumation - Travaux de cimetière		
# Creusement mécanique d'une fosse 1 places, 1,50m.	595,00	2
# Inhumation avec décence et respect.	0,00	2
# Comblement de la fosse.	0,00	2
TOTAL Inhumation - Travaux de cimetière	595,00	

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 1 mois

TVA	MT HT €	MT TVA €	MT TTC €	
2	20,00	1779,17	355,83	2135,00
3	10,00	554,55	55,45	610,00
Total		2333,72	411,28	2745,00

Bon pour accord

Signature

CONDITIONS DE VENTE

Vous avez été reçu par Sophie POUYADE

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur. Nos conditions de paiement sont impératives. Les pénalités pour retard de paiement seront calculées par application du taux d'intérêt légal augmenté de 5 points ou du taux maximum autorisé par la loi, si celui-ci est inférieur. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Médiateur du Commerce Coopératif et associé FCA 77 rue de Lourmel 75015 Paris